



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services départementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 65570

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nombre de victimes prises en charge par les services d'incendie et de secours au cours de l'année 2008 au niveau national par département.

Texte de la réponse

Il est précisé que les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ont effectué au cours de l'année 2008, 4 027 900 interventions, soit 11 035 interventions par jour. Ces interventions ont concerné, pour 312 100 d'entre elles, la lutte contre l'incendie, pour 305 700 les accidents de circulation, pour 2 714 900 le secours à victimes et aides à personnes, et pour 63 700 les risques technologiques. Au total, ce sont 2 524 000 victimes qui ont ainsi été prises en charge. Les tableaux retraçant l'ensemble des interventions des SDIS par département et par nature ainsi que le nombre de victimes prises en charge par département seront transmis directement à l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65570

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11335

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3109